

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 6 juillet 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi six juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, légalement convoqué le vingt-neuf juin, par Mme Solange CREIGNOU, Maire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, à la salle du Conseil Municipal de SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER, sous la présidence de Mme Solange CREIGNOU, Maire.

Etaient présents : Solange CREIGNOU, Yvon POULIQUEN, Gaëlle ZANEGUY, Josselin BOIREAU, Hervé GUEVEL, Martine RECEVEUR, Patrick LE MERRER, Carolyn ENGEL-GAUTIER, Françoise RAOULT, Sylvie SOVRANO-CHELLOUG, Viviane LE BIHAN, Hélène RUMEUR, Jocelyne JEZEQUEL-PROUFF, Martine MADEC, Claude CRAS, Françoise GALLOU, Stéphane LOZDOWSKI, Jean-Pierre CHEVER, Bénédicte COMPOIS-BRISELET, Corentin DERRIEN.

Absents excusés : Emilie MESSENGER (pouvoir donné à Gaëlle ZANEGUY), Youcef TERZI (pouvoir donné à Patrick LE MERRER), Anne FILLET (pouvoir donné à Françoise RAOULT), Sébastien GERARD (pouvoir donné à Solange CREIGNOU), Sébastien KUDLYK (pouvoir donné à Yvon POULIQUEN), Gaël LANOE.

Conseillers : En exercice : 26 Présents : 20 Votants : 25 Quorum : 14

Martine MADEC a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : REVALORISATION DES TARIFS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE – ANNEE 2023-2024, CODE CM230704**

Mme Gaëlle ZANEGUY, adjointe, et Mme Viviane LE BIHAN, conseillère municipale déléguée, font part de la proposition de la commission enfance, affaires scolaires, de revaloriser les tarifs de cantine pour l'année 2023-2024, de 3 %.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de revaloriser les tarifs en vigueur selon le tableau ci-dessous, pour l'année scolaire 2023-2024.**

CATEGORIES :	TARIFS 2023-2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2022-2023	
	ST THEGONNEC LOC-EGUINER	AUTRES COMMUNES	ST THEGONNEC LOC-EGUINER	AUTRES COMMUNES
Maternelles	3.64	4,05	3.53	3.93
Primaires	3.86	4.26	3.75	4.14
Enfant Allergique	1.32	1.70	1.28	1.65
Repas réservé mais non consommé Ou ticket occasionnel	5.67	5.67	5,50	5,50
Collège	3.27		3.17	
Adultes	5,05		4.90	
<b>Réduction de 0.50 €/repas en cas de repas froid</b>				

Il est à noter qu'en application du contrat de concession de service public pour la gestion du centre de l'enfance, le prix du repas est de 7,39 € et celui du goûter de 2 €.

Pour copie conforme au registre,  
 A Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, le 6 juillet 2023  
 Le Maire, Solange CREIGNOU

Martine MADEC, secrétaire de séance